



Formations-Prévention-Sécurité Secourisme



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

0692658764

DA 9798 308309 97

Formation PRAP IBC : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (Industrie Bâtiment Commerce)

Prérequis :

PRAP IBC formation initiale : aucun prérequis

Public visé : Tout le personnel désirant contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique au sein de son entreprise, devenant ainsi un acteur de la prévention.

Objectifs pédagogiques

L'issue de la formation, l'acteur PRAP IBC sera capable :

- De se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- D'observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- De participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention

Modalités pédagogiques :

Alternance de plusieurs méthodes pédagogiques :

- méthode expositive, transmissive ou magistrale : Le formateur s'appuie sur une présentation orale ou un support écrit afin d'expliquer ou démontrer des concepts d'apprentissage.
- méthode démonstrative : le formateur présente une opération ou une procédure et montre chacune des étapes de réalisation aux apprenants en précisant quoi faire et comment le faire. Le formateur explique également le pourquoi, et le fait répéter aux apprenants. Les formés apprennent en reproduisant les mêmes gestes que le formateur.
- La méthode interrogative ou maïeutique : la méthode interrogative se traduit par un questionnement approprié du formateur qui va amener l'apprenant à construire lui-même ses propres connaissances en établissant des liens entre différents éléments, à leur donner le sens qu'il souhaite, à formuler ses pensées
- La méthode active ou dite « de découverte » : afin de permettre l'acquisition de connaissances, le formateur s'appuie sur des études de cas, des simulations, des jeux de rôles ou encore des projets de groupe.
- La méthode expérientielle : repose sur le fait qu'un stagiaire ne peut acquérir des connaissances que s'il agit et corrige son action. Il s'agit d'un apprentissage en conditions réelles (alternance)

Modalités et délais d'accès :

- Autofinancement ou via le CPF : délai de 15 jours à un mois suivant la programmation des sessions
- Financement par un OPCO : délai de deux mois
- Financement par une administration (pôle emploi, Région...) : délai de 10 semaines

Evaluation initiale :

Évaluation prédictive : questionnaire avant le début de la formation afin d'évaluer le niveau des stagiaires et adapter le contenu et la méthode en fonction des pré-acquis des stagiaires (exemple : adaptation pour les stagiaires en situation d'analphabétisation ou d'illectronisme).

PROGRAMME :

1. Comprendre l'intérêt de la prévention

- 1.1. Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
- 1.2. Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
- 1.3. Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

2. Connaître les risques de son métier

- 2.1. Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
- 2.2. Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- 2.3. Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

3. Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

- 3.1. Connaître le fonctionnement du corps humain
- 3.2. Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
- 3.3. Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé

4. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

- 4.1. Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
- 4.2. Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
- 4.3. Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

5. Proposer des améliorations de sa situation de travail

- 5.1. A partir des causes identifiées au cours de son analyse
- 5.2. En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
- 5.3. En prenant en compte les principes généraux de prévention

6. Faire remonter l'information aux personnes concernées

- 6.1. Identifier les personnes concernées

6.2. Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement

7. Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

7.1. Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail

7.2. Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

Evaluation certificative :

L'évaluation se fait individuellement sous forme d'une mise en situations (observer et analyser une situation de travail).

Les grilles d'évaluations sont fournies par l'INRS. Un certificat d'acteur PRAP IBC est délivré après validation des compétences.

Les modalités d'évaluation sont imposées par l'INRS

Dans le but de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil du public qu'il soit en situation de handicap ou non, le centre de formation met en œuvre des actions adaptées répondant aux attentes :

Accessibilité pédagogique des formations :

Organiser l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir

Organisation de la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire

Accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation

Adaptation des moyens de la prestation : accessibilité de la formation

Référents handicaps : Philippe Vantomme (agecoform@gmail.com)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page accessibilité-handicap de notre site web. (fp2srun@gmail.com)

Groupes de 4 à 10 stagiaires

Après le PRAP 2S :

- Pas de passerelle vers une autre certification
- Possibilité de suivre (sous certaines conditions) la formation « formateur PRAP »

Durée de la formation : 2 jours (14 heures)

Formation avec intersession (la première journée est suivie d'une intersession d'une durée variant d'une à deux semaines)

Tarif : 240 € par stagiaire